

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julienne Comeau	Numéro de permis 2020095	Date d'inspection Le 10 août 2023	
Nom de l'établissement Garderie Bourgeoys 2		Numéro de téléphone (506) 727-6883	
Adresse 248 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	28 août 2023	
Commentaires : - L'exploitante n'a présentement pas un RCR valide soit de secouriste générale de niveau C comme l'exige la loi sur les services à la petite enfance. Le RCR doit être valide en tout temps. Une formation de secourisme est prévue pour l'exploitante le 26-27 août 2023. La lacune sera corrigée lorsque l'exploitante sera à nouveau certifiée			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	28 août 2023	
Commentaires : L'exploitante doit avoir un certificat de secourisme et de réanimation cardiorespiratoire de niveau C délivré par un formateur approuvé à la suite d'un cours de 16 hrs.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Ratio respecté lors de mon inspection annuelle</p> <p>Discussion avec l'exploitante concernant formulaire de maladie, rapport d'incident, trousse de premiers soins, formation de RCR, consentement pour sortie, vérification du parc de jeu extérieur.</p> <p>Observation: jeux libres, diner, session des toilettes, causeries et lecture d'un livre.</p>
---

original signé par  
Karine Basque

Le 10 août 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Julienne Comeau

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 août 2023

---

Date